



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

Plan d'action 2004-2006 de l'UE « Promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique »

1. Le CPI salue l'intention de la Commission de l'UE d'adopter un plan d'action 2004-2006 destiné à promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique. Il soutient les objectifs et les mesures concrètes portant sur l'apprentissage de langues tout au long de la vie, l'amélioration de l'enseignement des langues et la création d'un environnement favorable aux langues qui figurent au plan d'action.
2. Le CPI considère que c'est notamment le projet de mettre en contact les enfants dès leur plus jeune âge avec « la langue maternelle plus deux autres langues » qui appuie l'objectif du CPI d'œuvrer en faveur du bilinguisme des habitants de la Grande Région Saar-Lor-Lux qui devraient maîtriser non seulement leur propre langue, mais aussi celle du voisin.
3. Le CPI saluerait si on tirait pleinement profit des possibilités de soutien de mesures concrètes offertes par ce plan d'action pour intensifier l'apprentissage des langues, de manière que ledit plan contribue à l'accomplissement de l'objectif du bilinguisme dans la Grande Région.
4. Hormis cela, le CPI estime que le plan d'action peut appuyer les responsables politiques de la Grande Région qui oeuvrent en faveur d'une amélioration du cadre financier destiné à l'apprentissage et l'enseignement des langues.

Fait à Metz, le 15 décembre 2003